

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 avril 2024

Nombre de membres afférents : 18
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la Convocation : 20/03/2024
Date d'affichage : 20/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le deux avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE - Mylène DELORME - Laure DUCHAMP - David MAGNET - Marylin MOUTET - Aurèle SYLVESTRE - Patrice TETARD - Nathalie MARECHAL - Christophe GRANGER - Daniel PEYROL - Joël MALIGNIER - GAUTHIER Laurent

Excusés : - Jean GRANGER- Céline POIRRIER- Alexandra CHABANIS- Véronique AUGIZEAU- Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2024-028 : Affectation des résultats 2023 sur le budget du service de l'eau 2024

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2023 dont les résultats conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2023	- 93 091, 48
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2023	52 946, 30

Section d'Investissement :

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	230 014, 28
---	-------------

Restes à réaliser : Dépenses : -22 493, 13	Restes à réaliser : Recettes : 0	Solde des restes à réaliser : - 22 493, 13
Besoin de financement à la section d'investissement	0	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **A L'UNANIMITE** :

DECIDE d'affecter au budget pour 2024, les résultats de l'exercice 2023 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés »	0
2°) Sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	52 946, 30
3°) Sur la ligne budgétaire 001 « Excédent d'investissement reporté »	230 014, 28

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Mylène DELORME

Secrétaire de séance



Yves COURBIS,

Maire

